

# LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

## Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

### SOMMAIRE

ROME, le prochain consistoire; le collège Germanique. — LE DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION. — LE SEPTIÈME CONCILE PROVINCIAL DE QUÉBEC. — PÈLERINAGE DE LA COLONISATION. — ÉVÉNEMENT IMPORTANT POUR LES CATHOLIQUES AN-



### SOMMAIRE

GLAIS. — NOUVELLES DE LOURDES. — UN GRAND SERVITEUR DU SAINT SACREMENT AU XIXE SIÈCLE (suite). — LES MARTYRS D'AUJOURD'HUI (suite et fin). — VIE DE JEANNE D'ARC (suite). — PRIONS POUR NOS MORTS.

LE NUMÉRO

8 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO

8 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Parcels d'imprimerie : † EDOUARD-CHÉ, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à

MM. EUSÈBE SÉNÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

## PRIERES DES QUARANTE HEURES.

---

LUNDI,	7	JUIN	—Saint-Urbain.
MERCREDI,	9	“	—Saint-Polycarpe.
VENDREDI,	11	“	—Sainte-Théodosie.

---

## FETES DE LA SEMAINE.

---

DIMANCHE,	6	JUIN	—Dimanche de l'Oct. de l'Ascension. Saint Norbert, E. C., d., ornements blancs. <i>On annonce la fête de la Pentecôte, le jeûne de la Vigile; puis la quête pour les écoles du Nord-Ouest.</i>
Lundi,	7	“	—S. Grégoire de Naz., E. D., d., orns blancs.
Mardi,	8	“	—De l'Octave, sem. (9 mai), ornements blancs.
Mercredi,	9	“	—De l'Octave, sem., ornements blancs.
Jepdi,	10	“	—Octave de l'Ascension, d., ornements blancs.
Vendredi,	11	“	—S. Barnabé, Ap., d. m., ornements rouges.
Samedi,	12	“	— <i>Jeûne</i> . Vig. de la Pentecôte., s., orns rouges.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES.

---

**CATHÉDRALE.**—Mardi 8, service anniversaire de S. G. Mgr Bourget, arch évêque de Martianopolis; à 9 heures.

**JÉSUS.**—Mardi 8, confirmation, à 2 heures.

## VISITES PASTORALES.

---

Mardi 8, aux Cèdres. Mercredi 9, au Coteau du Lac. Jeudi 10, à St-Zotique. Vendredi 11, à Saint-Télesphore. Samedi 12, à Saint Polycarpe.

*Dimanche 6, Fête du Titulaire de Saint-Norbert. Solennité de Notre-Dame de Grâce; Sainte-Marguerite à l'Acadie,*

## ROME.

“ Le prochain consistoire pour la création des nouveaux cardinaux est fixé au lundi, 7 juin.

“ Ces nouveaux cardinaux sont : Mgr Langénieux, archevêque de Reims ; Mgr Place, archevêque de Rennes ; Mgr Bernadon, archevêque de Sens ; Mgr Gibbons, archevêque de Baltimore ; Mgr Taschereau, archevêque de Québec, et Mgr Theodoli, major-dome de Sa Sainteté.

“ Dans le consistoire public, qui aura lieu, le jeudi suivant, 10 juin, le Souverain-Pontife imposera le chapeau cardinalice à Mgr Theodoli et à ceux des princes de l'Eglise qui ont été créés précédemment et qui n'avaient pas encore reçu cet insigne de leur éminente dignité. Ce sont le patriarche de Lisbonne, l'archevêque de Vienne et les archevêques espagnols de Valence et de Séville.”

— La typographie de la Propagande vient de publier le catalogue général des élèves et des professeurs du collège germanique à Rome, dirigé par les Pères de la compagnie de Jésus depuis la fondation en 1552 par le pape Jules III. Le collège germanique a formé 5,580 prêtres dont l'un est arrivé au Souverain-Pontificat, le pape Grégoire XV, qui a régné de 1621 à 1623. Il en est sorti, en outre, 27 cardinaux, 28 archevêques, 270 évêques, 68 vicaires généraux, 29 prévôts, 64 doyens de chapitres, 1,306 chanoines, 62 abbés mitrés et 10 généraux d'ordre.

---

### DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE L'ASCENSION.

---

L'Eglise pour nous préparer à la solennité de la Pentecôte nous donne par l'Evangile en ce jour ce que Jésus-Christ a révélé à ses apôtres et par eux à nous, touchant le Saint-Esprit en lui-même et par rapport aux hommes auxquels il est envoyé.

I. *Ce que le Saint-Esprit est en lui-même.* Avant la venue de Notre-Seigneur, l'existence du Saint-Esprit était connue, mais on ne savait pas ce qu'il était en lui-même et par rapport aux hommes. C'est principalement par ces paroles aux apôtres : *Lorsque le Consolateur sera venu, cet Esprit de vérité, qui procède de mon Père et que je vous enverrai de la part de mon Père, rendra témoignage de moi,* que Jésus a enseigné la manière d'être du Saint-Esprit. Il procède du Père, ces mots : *cet esprit de vérité, qui procède de mon Père,* le prouvent évidemment. Il procède aussi du Fils car, selon la déclaration du Sauveur, le Père et le Fils ne font qu'un. Il est l'amour substantiel qui, en Dieu, unit ensemble le Père et le Fils. Procédant de l'un et de l'autre, non par génération, mais par spiration, il est totalement distinct d'eux, tout en étant Dieu comme eux.

II. *Ce qu'est le Saint-Esprit par rapport aux hommes.* — Il est,

d'après le Seigneur, le *Consolateur* et l'*Esprit de vérité* et il est envoyé *pour rendre témoignage de lui*.

Ce fut pour consoler les apôtres au moment où il allait les quitter, et pour leur donner la force nécessaire pour faire face à tout, que Jésus promit à ses apôtres de leur envoyer un consolateur. Il vint, en effet, le jour de la Pentecôte, et depuis sa venue, les apôtres ne tombèrent plus dans la tristesse, et, eux, qui jusqu'alors avaient été timides et craintifs, devinrent braves et courageux jusqu'à éprouver une grande *allégresse d'avoir été trouvés dignes de recevoir des outrages pour le nom de Jésus-Christ*, après avoir été emprisonnés et battus de verges.

Le Saint-Esprit fut aussi un consolateur pour ceux qui se convertirent à la voix des apôtres. Vainement on les calomnie, on les maltraite, on les emprisonne, on les fait mourir au milieu des supplices ; *ils sont remplis de consolation et n'éprouvent que des excès de joie*.

Ainsi en a-t-il toujours été depuis que le Saint-Esprit a été envoyé aux hommes. Ainsi en est-il encore pour les âmes justes qui ont le bonheur de posséder le Saint-Esprit.

Le Saint-Esprit est de plus un *esprit de vérité*, c'est-à-dire que non seulement il est l'auteur de toute vérité, mais aussi l'inspirateur et le propagateur. Dans les premiers temps les apôtres étaient grossiers, ignorants, ne comprenant pas les vérités les plus claires, n'entendant rien aux discours de Jésus ; dès la venue de l'Esprit, au jour de la Pentecôte, les vérités les plus cachées leur sont familières, ils pénètrent dans les profondeurs des livres saints, les paraboles, les visions, les prophéties ne les embarrassent plus ; le Saint-Esprit a donc bien été pour eux le révélateur de la vérité.

Le Saint-Esprit est aussi le propagateur de la vérité. C'est pourquoi il communiqua aux apôtres le zèle et l'ardeur dont ils avaient besoin pour répandre la lumière, et donna à leur parole la force de persuasion qui, en peu de temps, gagna tant de disciples au christianisme. Et ce que le Saint-Esprit a fait pour les apôtres, il le fait encore chaque jour pour les pasteurs, successeurs et héritiers des apôtres. Il leur enseigne la vérité, il leur donne le zèle nécessaire pour la prêcher et la répandre, il dispose les âmes à la recevoir et à la mettre à profit.

Enfin le Saint-Esprit, envoyé *pour rendre témoignage de Jésus-Christ* a rempli, remplit encore et remplira jusqu'à la fin des siècles une fonction si glorieuse pour notre divin Maître et si utile pour ceux qui croient en lui. Avant la venue du Saint-Esprit, les disciples, les apôtres même ne savaient que penser de Jésus, malgré les manifestations nombreuses, malgré les miracles dont sa vie était remplie. Dès que le Saint-Esprit est descendu, éclairant les disciples et les apôtres, ces apôtres et ces disciples et avec eux des milliers de personnes croient à son témoignage et confessent publiquement Jésus-Christ comme Fils unique du Dieu vivant, fait homme pour le salut des hommes. Ce témoignage de la divi-

nité de Notre-Seigneur se continue d'âge en âge par l'organe de l'Eglise enseignante héritière et continuatrice des apôtres.

Ces vérités, que nous enseigne l'Evangile du jour, sont très grandes et très consolantes. Celui qui est envoyé comme notre consolateur est Dieu, il peut donc adoucir et sécher nos larmes, si nous ne résistons pas à son action. Celui qui est envoyé pour nous éclairer est Dieu, il peut donc nous faire connaître avec certitude ce que nous devons croire et ce que nous devons faire. Enfin, celui qui est envoyé pour nous rendre témoignage de JÉSUS-CHRIST est Dieu, son témoignage est donc vrai, et nous ne pourrions, sans crime, en douter. Entretenons notre esprit dans ces pensées pendant les jours qui vont s'écouler jusqu'à la Pentecôte ; elles nous disposeront à bien recevoir le Saint-Esprit ce jour-là, et le Saint Esprit alors nous consolera dans nos peines, nous éclairera sur notre foi et sur nos devoirs, et nous fera toujours mieux connaître, aimer et servir JÉSUS-CHRIST.

---

## SEPTIÈME CONCILE PROVINCIAL.

Le septième concile de la province de Québec s'ouvre avec une grande solennité et au milieu d'un immense concours de fidèles. Le mauvais temps a empêché la procession de défilier par la rue Buade ; elle se rend à la Basilique par le chemin couvert.

A 8 $\frac{1}{2}$  a. m., les Pères du concile se réunissent au grand salon de l'archevêché ; en même temps, les autres membres du concile se placent dans le corridor du second étage suivant l'ordre de préséance établi au cinquième concile de Québec.

Quand tout est prêt les Pères du concile se rendent à la chapelle puis, l'encens mis dans l'encensoir, s'agenouillent, ainsi que tous ceux qui font partie de la procession, et le Métropolitain entonne l'hymne *Veni Creator Spiritus*, que les chœurs continuent. Lorsque la première strophe est chantée, tous se lèvent et la procession se met en marche dans l'ordre suivant :

Le bedeau ; Le thuriféraire ; Le porte-croix, entre deux acolytes ; Les enfants de chœur ; Les élèves du grand-séminaire ; Le clergé : les réguliers, puis les séculiers ; Les supérieurs de séminaires et d'Ordres religieux, d'après l'ordre d'ancienneté de leur maison ; Les Vicaires Généraux des Evêques suffragants, les Vicaires Généraux du Métropolitain ; Les Députés des chapitres cathédraux, avec leur habit de chœur ordinaire ; Les Procureurs des Evêques absents, en chape ; Les Pères du concile, avec chape et mitre, accompagnés chacun de deux chapelains ; Le Prêtre-Assistant du Métropolitain, en chape ; Un sous-diacre paré, portant la croix archiépiscopale ; Le Métropolitain revêtu des habits pontificaux, entre les deux diacres assistants en dalmatique ; Les porte-insignes.

Quand le Métropolitain est arrivé à la grande porte de la Basili-

que, la procession s'arrête, et tous se tournent pour recevoir l'aspersion de l'eau bénite, qui se donne comme à l'ordinaire.

Quand les Pères du concile sont arrivés auprès de l'autel du saint Sacrement, la procession s'arrête de nouveau, et chacun s'agenouille à l'endroit où il se trouve.

Après quelques instants d'adoration, la procession se remet en marche.

En arrivant au chœur, chacun prend la place qui lui a été indiquée d'avance.

Le Métropolitain, après avoir prié quelque temps au *faldistorium*, se rend au trône, récite les prières de la préparation, puis quitte la chape et prend les ornements pour la messe pontificale.

Pendant la messe, chaque Père du concile a un chapelain qui le sert et prend place au côté gauche de son fauteuil, un peu en arrière. Le sermon a lieu après le chant du premier évangile.

Le Prêtre-Assistant porte la paix au doyen des Evêques, de chaque côté du chœur ; quant aux autres, la cérémonie de la paix se fait comme aux pontificales ordinaires.

Après l'*Ite missa est*, le Métropolitain dépose le *pallium*.

Le Métropolitain ne donne pas la bénédiction à la messe, parce qu'il doit la donner à la fin de la session du concile qui va suivre. Après avoir dit le *Placet*, le Métropolitain se rend au trône en récitant l'Évangile de saint Jean, pour y déposer les ornements jusqu'à l'étole exclusivement et reprendre la chape. C'est alors qu'on lui ôte les sandales. L'orgue joue pendant le temps qui s'écoule depuis la messe jusqu'au retour du Métropolitain au *Faldistorium* qui lui a été préparé devant les marches de l'autel. Arrivé au *faldistorium*, le Métropolitain quitte la mitre, ainsi que les évêques suffragants, se met à genoux avec toute l'assistance, et entonne l'antienne *Exaudi nos Domine*, puis le *Veni Creator*.

\* \* \*

L'hymne terminée les Pères s'asseyent et le Métropolitain prononce l'allocution suivante :

Puis les *répons* :

VENERABILES Consacerdotes et Fratres nostri charissimi ; præmissis Deo precibus, oportet ut ea, quæ de divinis officiis, vel sacris ordinibus aut etiam de nostris moribus et necessitatibus ecclesiasticis a nobis conferenda sunt, cum charitate et benignitate unusquisque vestrum suscipiat, summaque reverentia, quantum valet, Domino adjuvante, percipiat, vel quæ emendatione digna sunt, omni devotione unusquisque fideliter studeat emendare ; et si cui forte quod dicetur, aut agetur, displiceat, sine aliquo scrupulo contentionis, palam coram omnibus conferat : quatenus, Domino mediante, et hoc ad optimum statum perveniat : ita ut nec discordans contentio ad subversionem justitiæ locum inveniat, neque iterum in perquirenda veritate vigor nostri ordinis, vel sollicitudo tepescat.

Après cette allocution, un sous-diacre paré va placer la croix archiépiscopale au milieu du chœur, le crucifix tourné vers le Métropolitain.

Alors les Promoteurs font instance pour l'ouverture du Concile dans la forme suivante :

ILLUSTRISSE ac Reverendissime in Christo Pater ; cum Provinciae Quebecensis Concilii per decretum diei...mensis...anni...dies praesens adsit, Nosque N...et N... Amplitudo Vestra jam in prima Congregatione Promotores constituerit ; pro nostri officii munere comparentes, instamus ac requirimus hoc provinciale Concilium Metropolitana auctoritate rite denuntiatum atque promulgatum, hoc ipso die per vos deliberari et declarari incipere jamque incœptum esse. Cujus prosperum exoptamus successum, et a Deo supplices piis orationibus deprecamur.

Le Métropolitain dit :

Exquiratur Reverendissimorum sententia.

Alors le secrétaire s'adressant au Métropolitain, dit :

Illustrissime ac Reverendissime in Christo Pater, placet-ne Concilii Provincialis Quebecensis initium nunc fieri ?

Le Métropolitain ayant répondu : *Placet*, le secrétaire s'approche des Pères du côté où siège le plus ancien, et leur dit :

Reverendissimi in Christo Patres placet-ne Vobis Concilii Provincialis Quebecensis initium nunc fieri ?

Les Pères répondent successivement, et chacun en particulier : *Placet*. Le secrétaire, ayant fait de même pour les Pères qui se trouvent au côté opposé, s'avance vers le Métropolitain, et lui dit :

Illustrissime ac Reverendissime in Christo Pater, placuit Patribus initium Concilii nunc fieri.

Alors le secrétaire, avec la révérence convenable, reçoit le décret de *aperienda synodo* des mains du Métropolitain qui lui dit : *legatur decretum*.

Le secrétaire monte à l'ambon et lit à haute voix le décret de *aperienda synodo*.

Les Promoteurs font ensuite l'instance suivante :

Illustrissime et Reverendissime in Christo Pater, illud in more positum est ab initio Concilii provincialis, decreta *de modo vivendi in Concilio, de praesudicio non afferendo, de non discedendo, de synodi officialibus, necnon de vocatione nominum*, legi atque edici : ideo ab Illustrissima et Reverendissima Amplitudine Vestra petimus, ut ista de suggestu legantur, edicantur et promulgentur.

Le secrétaire, avec la révérence convenable, reçoit des mains du Métropolitain les décrets : *De modo vivendi in concilio, de Praesudicio non afferendo, de non Discedendo, de Synodi Officialibus, de Vocatione Nominum*.

Le Métropolitain, en remettant ces décrets au secrétaire, lui dit :

Legantur decreta.

Aussitôt le secrétaire monte à l'ambon, publie ces décrets et dit :

Illustrissimi ac Reverendissimi in Christo Patres, placent-ne Vobis decreta modo praelecta ?

Les suffrages recueillis, le secrétaire s'approche du Métropolitain et lui dit :

Decreta placuerunt Patribus ;

Le Métropolitain dit :

Decreta placuerunt Patribus : ideo agendæ sunt Deo gratiæ.

Les Pères répondent :

Deo gratias.

Le secrétaire fait de suite l'appel suivant l'ordre de préséances établi ; chacun répond *adsum*.

Les Procureurs des Evêques absents répondent pour ceux qu'ils représentent :

Adest per procuratorem.

Les Promoteurs font ensuite instance pour la publication du décret de *Professione Fidei*, dans les termes suivants :

Illustrissime et Reverendissime in Christo Pater, sacrosancto Concilii Tridentini decreto constitutum et sancitum est, Reverendissimos Episcopos in prima provinciali Synodo in qua ipsi interfuerint, omnia et singula a Tridentinis Patribus definita et statuta palam recipiant, veram obedientiam Summo Pontifici Romano spondeant, simulque hæses omnes publice detestentur et anathematizent. Cum vero Sacra Congregatio de Propaganda Fide votum emiserit ut in hac provincia vigeat laudabilis consuetudo qua Episcopi in Synodis provincialibus, etiamsi aliis jam interfuerint, fidei professionem emittant, ideo nos N..... et N.... hujusce Concilii promotores, ab illustrissima et reverendissima Amplissime tua petitione, in hac Synodo provinciali, ita fieri.

Le secrétaire reçoit en la forme ordinaire, et lit du haut de l'ambon le décret de *Professione Fidei*.

\* \* \*

Ce décret ayant été approuvé par les Pères en la forme ci-dessus (p. 24), tous se lèvent et le Métropolitain lit lui-même à haute voix, ou fait lire par le secrétaire la formule de Profession de Foi.

Après quoi les Promoteurs font instance pour que la date de la seconde session soit fixée.

Illustrissime ac Reverendissime in Christo Pater, cum ex usu synodali in præsentì sessione tempus proximæ sessionis indicendum sit, nos N. et N., hujus Synodi promotores, instamus ut idem quoque nunc fiat.

Le Métropolitain dit :

Exquiratur Revmorum Patrum sententia.

Alors le secrétaire, se tournant vers les Pères, leur dit :

Illustrissime ac Reverendissime in Christo Pater, Reverendissimi in Christo Patres, placet-ne Vobis secundam Sessionem fore die..., ita tamen ut ad alium diem transferri vel prorogari possit, si pro rebus Concilii bene gerendis conducere videbitur ?

\* Illmus ac Revmus in Christo Pater N... Archiepiscopus N...  
Illmus ac Revmus in Christo Pater N... Episcopus N...  
Revmus adm. Dominus N... (Præpositus Capituli—Canonicus eccl. cath. Vicarius Generalis).  
Revs Dominus (Clerus Sæcularis).  
Revs Pater (Presbyter Ordinis relig.).



Le secrétaire se présente devant chacun des Pères, et recueille leur suffrage ; puis, s'approchant du Métropolitain, avec la révérence convenable, il lui dit :

Illusterrime ac Reverendissime in Christo Pater, placuit Patri-bus secundam sessionem fore die...

Le Métropolitain dit :

Legatur decretum.

Le secrétaire monte à l'ambon et publie le décret *De Proxima Sessione*.

Après la lecture de ce décret, les Promoteurs, s'adressant aux secrétaires, requièrent d'eux, ainsi qu'il suit, qu'ils rédigent le procès-verbal de la Session :

Nos, N... et N..., hujus Synodi provincialis Promotores, rogamus vos ejusdem Synodi Secretarios, hic presentes, ut de omnibus et singulis in hac Sessione peractis, unum plurave conficiatis instrumenta.

Les Secrétaires répondent.

Conficiemus.

Alors le Métropolitain donne la bénédiction solennelle *Sil nomen Domini benedictum*, etc., avec les cérémonies ordinaires.

Les Pères, ainsi que les autres qui sont demeurés debout pendant la bénédiction, s'agenouillent. Après une courte prière, tous se lèvent, et la procession, dans l'ordre suivi avant la messe, débute par le bas-chœur, la sacristie et le chemin couvert, jusqu'à l'archevêché.

Les Pères du Concile quittent la chape au grand salon, là où ils l'ont prise avant la cérémonie.

La messe a été chantée par Son Eminence le cardinal Tasche-reau, ayant pour prêtre-assistant M. le grand-vicaire Hamel, pour diacres d'honneur MM. les abbés Mathieu et Feuiltault, et pour diacre et sous-diacre d'office MM. les abbés Roy et Chisholm.

Tous les Pères du concile étaient au chœur, accompagnés de leurs théologiens.

Le sermon a été prononcé par Sa Grandeur Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke. Le Prélat a pris pour sujet *l'unité de l'Eglise*.

Il s'est d'abord appliqué à démontrer d'une manière générale combien cette unité est nécessaire à l'Eglise, puisqu'elle en est la propriété et la note principale. Faisant ensuite la distinction entre l'unité de doctrine et de gouvernement, il a fait voir que sans cette communauté de pensée dans une même foi et d'obéissance sous un même chef l'Eglise ne saurait atteindre sa fin.

Il faut donc, s'est écrié en concluant l'éloquent orateur, il faut donc que tous les fidèles suivent avec respect et soumission les enseignements de leur premier pasteur ; qu'ils se conforment dans leurs actes à la direction que le Saint-Père croit devoir imprimer à l'Eglise dans l'intérêt de son plus grand bien ; que cette soumission et cette obéissance ne soient pas seulement un hommage du corps, mais encore un hommage de l'esprit et de la volonté à l'auguste parole du chef suprême de nos âmes.

Voici les noms des Pères du concile et de leurs théologiens :  
Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec ;  
théologiens : MM. les grands vicaires Hamel et Lëgaré, R. P.  
Tiélen, et M. A. Gauvreau.

Sa Grandeur Mgr Lafleche, évêque des Trois-Rivières ; théolo-  
giens : M. le grand-vicaire C. O. Caron, R. P. Grenier, et M. L.  
Richard, chanoine.

Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski ; théologiens :  
M. le grand-vicaire E. Langevin ; M. le chanoine J. Blanchet, et  
M. Thivierge.

Sa Grandeur Mgr Fabre, évêque de Montréal ; théologiens :  
MM. Leblanc, chanoine, et Harel, L. Colin. SS.

Sa Grandeur Mgr Duhamel, évêque d'Ottawa ; théologiens : R.  
P. Fillâtre et M. M. Michel.

Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke ; théo-  
logiens : MM. Méthot et Labrecque, du Séminaire de Québec.

Sa Grandeur Mgr Moreau, évêque de Saint Hyacinthe ; théolo-  
giens : M. le chanoine R. Ouellette, supérieur du Séminaire ; M.  
A. O'Donnell.

Sa Grandeur Mgr D. Racine, évêque de Chicoutimi ; théolo-  
giens : M. le grand-vicaire Doucet et M. l'abbé Mathieu du Sémi-  
naire de Québec.

Sa Grandeur Mgr Lorrain, évêque de Pontiac ; théologiens :  
M. J. J. Collins et M. A. Nantel, supérieur du séminaire de Sainte-  
Thérèse.

Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet ; théologiens : M.  
le grand-vicaire Gélinas et M. T. Maurault.

Mgr Bossé, préfet apostolique de la côte Nord.

\*\*\*

Les différentes congrégations du concile se composent comme  
suit :

*De la doctrine.*—Président, Sa Grandeur Mgr Lafleche ; MM. L.  
Colin, A. Nantel, A. O'Donnell, et A. Gauvreau.

*De la liturgie.*—Président, Sa Grandeur Mgr Fabre ; MM. C. E.  
Lëgaré et N. Doucet, vicaires-généraux, et MM. L. Richard, J. J.  
Collins, N. Thivierge et C. O. Gagnon.

*Des décrets.*—Président, Sa Grandeur Mgr Antoine Racine, MM.  
R. Ouellette, E. Méthot, F. Michel, T. Maurault, J. C. Laflamme et  
T. Hare.

*De la discipline.*—Président, Sa Grandeur Mgr Duhamel, MM.  
P. Leblanc et E. Langevin, vicaires-généraux, F. X. Plamondon,  
Tiélen, C. S. S. R., C. A. Marois et T. LaBrecque.

*Des études.*—Président, Sa Grandeur Mgr Langevin, MM. les  
grands-vicaires J. Blanchet, C. O. Caron, T. E. Hamel et J. Gélinas,  
P. S. Larocque, J. J. Fillâtre et O. E. Mathieu.

---

M. E. Langevin, V. G. est nommé secrétaire du concile et M.  
l'abbé Marois, sous-secrétaire.

## **Pèlerinage de la colonisation à Sainte-Anne de Beaupré.**

---

Le pèlerinage annuel de la colonisation, sous le patronage de l'apôtre de la colonisation, M. l'abbé Labelle, et du père Nolin, jésuite, aura lieu cette année le 26 juillet prochain, jour de la fête de sainte Anne.

Le vapeur "Canada" a été nolisé pour le voyage.

Nous engageons nos lecteurs et lectrices qui désirent aller vénérer la bonne sainte Anne dans son sanctuaire béni, à encourager ce pèlerinage.

Plusieurs prêtres accompagneront les pèlerins, et les profits réalisés seront employés à l'œuvre de la colonisation, cette œuvre éminemment patriotique que tout le monde doit encourager.

Départ de Montréal à 4 heures P. M. Le bateau arrêtera à Saint-Sulpice, Lanoraie et Sorel. Le prix du voyage de Montréal, \$2.10. D'autres détails plus tard.

---

**Un événement important pour les catholiques anglais** a été la cérémonie funèbre célébrée à l'église de l'oratoire de Londres où avait été déposé le corps de la douairière, mère du duc de Norfolk et sœur de lord Lyons, ambassadeur à Paris. La pompe déployée dans cette circonstance n'a pas manqué d'attirer les regards des protestants eux-mêmes, surtout dans cette magnifique église de Brompton, aujourd'hui la plus riche de Londres. Depuis la réforme, on n'avait pas eu occasion de voir deux cardinaux et un aussi nombreux clergé réunis. Les deux diocèses de Westminster et de Southwark avaient tenu à être largement représentés; le cardinal Newman, malgré son âge, était venu de Birmingham pour assister avec le cardinal Manning aux funérailles d'une des plus grandes bienfaitrices du catholicisme en Angleterre.

Le corps fut enlevé immédiatement après la cérémonie pour être transporté à Arundel, résidence du duc de Norfolk. C'est là qu'il fut déposé dans le caveau de famille en présence des enfants de la douairière et de son frère lord Lyons. L'évêque de Southwark, qui présidait cette dernière cérémonie, avait dit la messe en présence du corps dans la magnifique église d'Arundel, bâtie par le duc de Norfolk actuel et, le lendemain, sur le tombeau même de la douairière, il offrit de nouveau le saint sacrifice pour le repos de son âme, là où depuis la réforme le culte catholique avait été interrompu.

---

## **NOUVELLES DE LOURDES.**

---

Un Autrichien, secrétaire d'ambassade, est venu de Munich à Lourdes avec sa jeune femme qui a échappé à la mort, grâce à l'intervention de Notre-Dame de Lourdes.

C'est encore un motif de reconnaissance qui a amené à la Grotte M. Léonce Limelette, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Liège. Une petite fille de huit ans l'accompagnait. Il y a un an, elle crachait déjà le sang, et des sommités médicales désespéraient de la sauver, lorsque ses parents firent vœu de la conduire à Lourdes et lui donnèrent quelques gouttes d'eau de la Grotte. L'enfant est aujourd'hui forte et vigoureuse ; le père attribue à la Vierge du Rocher cette heureuse résurrection.

On pouvait en dire autant du jeune Charles X..., fils d'un grand industriel de Saint-Etienne. Il était bien heureux, le 2 mai, de suivre avec ses parents la procession du Rosaire, portant la bannière qu'il offrait en actions de grâces.

Un pèlerin wurtembergeois a fait à pied, à l'aller et au retour, le pèlerinage de Rome, d'Assise et de Lorette. Un mois lui a suffi pour franchir, dans les mêmes conditions, la distance qui sépare Lourdes de sa ville natale. M. Martin Kohn, âgé de trente-neuf ans, agit ainsi en esprit de pénitence. Ses petites économies le dispensent de tendre la main.

C'est le R. P. Sécaïl, de la Compagnie de Jésus qui prêche le mois de Marie à Lourdes. On sait qu'il est passé maître dans l'art de diriger les âmes. Aussi, chacune de ses exhortations est-elle précédée de quelques avis substantiels qui vont droit au cœur. Il fait marcher de pair l'étude de la vie de la sainte Vierge et celle de l'histoire de Notre-Dame de Lourdes. Sa pensée principale est qu'à Lourdes, comme au Calvaire, Marie se montre notre consolatrice, notre espérance et notre modèle. La brillante assistance qui se presse dans la Basilique est la meilleure preuve du succès de l'orateur.

Le mouvement des pèlerinages belges a commencé le 5 mai ; il continue le 14 de ce mois, et une troisième manifestation se prépare pour le 10 septembre.

C'est Anvers qui a envoyé la première caravane cette année.

Des pèlerins, qui se sont imposé la fatigue de trente-sept heures de parcours en chemin de fer, et qui n'ont séjourné à Paris que le temps de faire la communion, ne peuvent qu'être dignes d'eux-mêmes, au terme désiré de leur voyage. Chaque matin, ils reçoivent à la Grotte le pain des anges. A dix heures, ils assistent à une messe solennelle où la parole de Dieu leur est annoncée en leur langue. Un salut dans l'après midi, des prières prolongées aux piscines, la procession aux flambeaux, couronnent leur journée bien remplie.

Durant le mois d'avril, 1,300 messes ont été célébrées au Sanctuaire, et il y a été distribué 12,000 communions.

On a offert : Deux tapis, une aube, une chasuble blanche, un tour d'autel, une croix d'officier de la Légion d'honneur, quinze cœurs en argent ou bronze doré, sept couronnes de mariées, plusieurs plaques de marbre.

(*Journal de Lourdes*).

## Un grand serviteur du Saint-Sacrement au XIXe siècle.

### SES VERTUS

#### § 3. SA BONTÉ.

(Suite).

L'accueil du père était bienveillant et affable ; son sourire gracieux, tempéré par une réserve et une modestie toute surnaturelle, vous gagnait. Il commençait toujours par adresser quelques bonnes paroles qui mettaient à l'aise les plus timides et déliaient les lèvres hésitantes. Il s'informait de tout ce qui vous touchait avec un emprassement si charitable et un intérêt si réel que dès l'abord vous compreniez qu'il était tout à vous ; il traitait tout le monde, les petits, les ignorants, les pauvres surtout pour lesquels il ne cachait pas ses prédilections, avec cette honnêteté chrétienne, mélange harmonieux de respect, d'humilité et de charité, qui ne manque jamais de reconnaître et d'honorer Jésus-Christ lui-même dans le plus obscur de ses membres. Il disait : " Le bon Dieu est si bon, il me traite avec tant de bonté ; comment ne serais-je pas bon pour tout le monde."

La foule accourait à lui, cherchant un remède aux misères de l'âme, aux peines du cœur, aux souffrances de la vie. Non seulement on s'adressait à lui pour obtenir des grâces spirituelles ; mais on lui demandait quelquefois de solliciter auprès des grands des faveurs temporelles. En général, il ne s'adressait qu'au bon Dieu : il s'en trouvait si bien ! Et il racontait en riant, qu'il avait reçu des remerciements pour des places obtenues sans qu'il eût fait la moindre démarche auprès des hommes. La prière avait tout arrangé.—Un grand nombre de prêtres surtout venaient à lui prendre les conseils de son expérience et de sa vertu. Il avait le grand talent de s'oublier lui-même pour ne penser qu'à ceux avec lesquels il traitait : et c'était vrai, naturel, sincère comme la charité qui en était la source : *Charitas non quærit quæ sua sunt.*

Tout occupé et harcelé qu'il fût, il n'avait jamais l'air pressé ; il se laissait prendre et garder tant qu'on avait besoin de lui ; quelque longues que fussent les séances, quelque exigeants et parfois importuns que fussent les solliciteurs, il écoutait tout, s'efforçait de répondre à tout, et quand il avait promis son concours, qu'il ne refusait pour ainsi dire jamais, il n'épargnait ni son temps, ni sa peine en allées et venues, en démarches et en sollicitations pour les clients de son bon cœur.

Il se donnait ainsi à tous sans compter, et certes, ce n'était pas sans ressentir bien souvent d'une manière fort vive l'aiguillon du sacrifice. Mais il disait avec ingénuité : " Notre-Seigneur m'emploie à la journée et non à la tâche ! " Et encore, à ceux qui eussent voulu le défendre contre la foule qui le débordait de plus en plus, en faisant les heures et les jours de ses réceptions : " Mais, répondait-il, Notre-Seigneur, Lui, n'a pas d'heures !

Il reçoit toujours ! Est-ce que je ne suis pas son domestique ? Et si le Maître reçoit à toute heure, je dois bien être toujours là, moi aussi pour répondre en son nom !” — “ Mais on vous accable de riens !” — “ Oh ! des riens ! Ceux qui me les confient les regardent sans doute comme des choses fort importantes ! “ Et le parloir de sa maison était une sorte d'antichambre de la chapelle, où le serviteur, à l'exemple de son Roi, se dépensait à rendre service, en se montrant comme le Dieu de l'Hostie, doux, bienveillant, patient et condescendant envers tous : *Charitas benigna est, patiens est !*

§ 4. SA SIMPLICITÉ ET SA CHARITÉ.

La bonté extérieure du père Eymard n'était ni le signe banal d'un heureux naturel, ni un calcul destiné à gagner les sympathies : elle était ce fruit de la charité surnaturelle qui remplissait son cœur. Il avait, selon cette parole énergique de l'apôtre : “ des entrailles détrempées de miséricorde, ” et la méditation constante de la bonté de Notre-Seigneur dans l'Eucharistie, la réception fidèle de ce miel divin qu'il savourait chaque jour, lui avaient fait un cœur à la fois aimant, reconnaissant et généreux.

Il témoignait à tous ses amis, avec la simplicité enfantine qui était son charme, une si profonde affection que chacun pouvait se croire le plus aimé.—Quand après une longue absence, il revenait au milieu des siens, il avait ce talent que donne surtout la vertu, de savoir leur exprimer la joie de les retrouver, par son bon sourire, par quelques mots vrais mais courts, car il se mettait de suite à parler du bon Dieu. Toute autre conversation lui paraissait une perte de temps ; il tâchait de communiquer à ses amis l'amour qui le remplissait lui-même. Plusieurs jours encore après sa visite, on se sentait le cœur tout brûlant ! Puis (et il faut graver ce trait qui était chez lui caractéristique,) après avoir parlé admirablement des choses de Dieu, il s'amusait avec un rien, et il l'avouait tout naïvement : “ Oh ! je suis si enfant ! ” — On pouvait alors le comparer avec l'apôtre saint Jean qui après ses travaux sublimes, se délassait en caressant une perdrix ; et ce n'est pas le seul point de ressemblance qu'avait le père Eymard avec l'ami de Jésus.

C'est sous cette aimable simplicité qu'il cachait les dons qu'il avait recus de Dieu. Un des plus grands était sa science profonde, comme directeur des âmes ; ses paroles et ses conseils se gravaient toujours dans la mémoire et dans le cœur de ses pénitents. Il lisait jusqu'au fond de l'âme, et il avoua un jour que Dieu lui avait accordé le don de discernement des consciences, mais qu'il en avait tant souffert qu'il avait demandé à Notre-Seigneur de le lui retirer. Il était si droit et si confiant, qu'il aimait mieux se laisser tromper que de croire à la malice de ses semblables ; et ce n'est qu'après des déceptions répétées qu'il a pu acquérir la vertu de prudence.

Toutes les âmes que Dieu lui avait confiées, et qu'il avait en-

fantées à la grâce ou à une vie plus parfaite, il les aimait profondément et se dépensait à leur bien avec une générosité, un désintéressement, un dévouement qu'elles ne pouvaient jamais oublier. Il était leur père dans toute la vérité de ce grand mot, et pratiquait tous les devoirs de cette grande chose. Père, c'est-à-dire guide vigilant, protecteur généreux, défenseur courageux, il les portait véritablement dans son cœur, et se livrait tout entier au service de Notre Seigneur en elles.—Leurs joies et leurs peines, leurs affaires spirituelles et temporelles, leurs parents, leurs amis, il s'intéressait à tout, aimait tout, prenait sa part de tout, la part de la prière, du sacrifice et du dévouement. On était en paix quand on lui avait confié les secrets les plus pesants, les soucis les plus cruels, les peines les plus délicates : après avoir employé à vous consoler toutes les industries du zèle le plus charitable, on savait qu'il allait continuer au pied du trône de la grâce son office de consolateur, se faire avocat et caution pour vous devant la Justice divine.

Le père avait surtout un cœur tendre et compatissant pour les membres souffrants de Notre-Seigneur. Il ne savait pas refuser, et le disait lui-même : "Quand je n'ai plus d'argent à donner aux pauvres qui frappent à la porte, c'est plus fort que moi, je me sauve."

La vue des pauvres pécheurs, les malheurs du Souverain Pontife, les crimes qui se commettent contre l'auguste sacrement, tout cela entraînait profondément dans son âme, et torturait son cœur comme un glaive acéré : la charité et la compassion le condamnaient à une souffrance presque continuelle, qui atteignit dans les dernières années de sa vie les proportions d'un véritable martyre, auquel il faut demander le principal compte de sa mort prématurée.

(à suivre).

---

### Les martyrs d'aujourd'hui.

---

(suite et fin.)

Ils en avaient besoin, au milieu de leurs souffrances, car ils en subissaient de toutes sortes : souffrances physiques par les privations qu'ils enduraient ; souffrances morales pour tout ce qu'ils voyaient et entendaient autour d'eux. Et pourtant, jamais il ne leur échappait une injure ni une mauvaise parole. Ils commençaient leur journée par la prière, méditaient pendant le jour et, le soir, faisaient encore de longues oraisons. On prie bien en prison, Dieu semble plus présent.

Mgr Ridet s'était fait un règlement. Il disait la messe en esprit ou bien y assistait de la même manière. N'ayant pas de bréviaire, il ne pouvait le réciter et il y suppléait par le Rosaire. Il aimait à se transporter par la pensée dans quelque église pour y faire sa visite au saint Sacrement. Un autre exercice, dit-il, que

l'on fait très bien en prison, c'est le chemin de la Croix. C'est vrai ! Où pouvait-il trouver un appui plus consolant que dans l'exemple du divin Crucifié ?

Je ne sais, mes frères, si vous admirerez comme moi tout ce qu'il y a d'élévation et de grandeur dans cette vie si simple et si modeste en apparence. On cherche de préférence dans la vie des hommes ce qui éclate au dehors, ce qui éblouit et fascine. Mgr Ridet, tel que nous l'avons vu au milieu des périls et des dangers de sa mission, réclamant l'appui de la France pour venger nos missionnaires massacrés, conduisant les armes françaises sur les côtes de Corée pour faire respecter notre nom, Mgr Ridet, dans ces importantes occasions où il a fallu se montrer, a été incontestablement l'homme du beau caractère et des généreux sentiments. Mais vous semble-t-il plus grand que dans la vie modeste de sa prison ? C'est la vertu simple, sans faste ; c'est le sacrifice continu, c'est la fidélité au devoir sans découragement ni faiblesse. Eh bien ! quand on rencontre sur sa route ces belles choses de l'âme, il faut les admirer, car elles sont dignes d'éloges, et remercier Dieu qui nous donne de tels exemples.

Il vivait donc ainsi, attendant la fin qui ne pouvait être que le martyre. Un jour, on leur apprit que les chrétiens devaient tous mourir le lendemain. On apporta même dans la prison la corde qui servait à pendre les prisonniers. Ils se préparèrent plus immédiatement à la mort, reçurent une dernière absolution. Mais leur tour ne vint pas.

Vers la fin de mai, la chaleur fut étouffante, Mgr Ridet sentit qu'il ne pourrait résister dans le cabanon infect qui lui servait de prison. Il n'avait pas changé d'habits depuis cinq mois, tous ses vêtements tombaient en lambeaux. On semblait l'avoir oublié. Une aussi longue incarcération est une terrible épreuve ; c'est comme un long martyr de tous les jours. Le corps s'affaiblit, la tête se fatigue, les meilleures résolutions s'évanouissent, et pour beaucoup le caractère devient difficile. Une foi vive, une piété constante, et surtout une humilité sincère peuvent seules, avec la grâce de Dieu, soutenir la faiblesse et empêcher de succomber à l'ennui qui dévore. Parfois l'idée de la délivrance venait apporter un rayon de joie au prisonnier. Il se voyait dans sa mission, habitant sa petite chambre avec ses catéchistes, conversant avec ses missionnaires, perfectionnant les œuvres commencées, répandant de plus en plus la bonne nouvelle de l'Évangile ; puis, son rêve s'évanouissait ; c'était la prison, une prison sans fin.

Enfin l'ordre de le mettre en liberté arriva de Chine et fut transmis aux juges.

Comme il fut triste de quitter ses pauvres chrétiens ! Il voulut les voir encore une fois, les exhorter à la patience et les bénir. Tous pleuraient. Il s'en allait donc encore une fois, chassé de cette Corée qui était sa terre d'adoption, chassé de ce pays qu'il aimait, où il avait désiré vivre et surtout mourir, laissant toutes ses espérances et l'avenir de la mission à la garde de Dieu !



## JEANNE D'ARC.

### DIFFICULTÉS QUE RENCONTRE SA MISSION.

Il y avait déjà trois ans que les voix avaient parlé pour la première fois. Elles devenaient chaque jour plus pressantes " *Va, va, fille de Dieu,* " disaient-elles à Jeanne, *va trouver à Vaucouleurs le sire de Baudricourt pour qu'il te fasse conduire au roi. Orléans est environné d'Anglais de toutes parts : va faire lever le siège de la cité fidèle, va !* Et Jeanne voulait obéir, mais elle n'en trouvait pas le moyen, car son père ayant déclaré, à la suite d'un songe, où sa fille bien-aimée lui était apparue suivant le parti *des gens d'armes*, qu'il préférerait qu'elle fût morte que de la voir agir ainsi, elle ne pouvait lui confier son secret.

Cependant, comme elle avait un oncle qui habitait avec sa femme un petit bourg situé non loin de Vaucouleurs, elle pria ses parents de lui permettre d'aller passer quelques jours chez lui. Ils y consentirent, et Jeanne quitta Domrémy pour ne plus le revoir !

La jeune fille décida facilement son bon oncle à la conduire au sire de Baudricourt ; mais celui-ci traita Jeanne d'insensée et, par trois fois différentes, il la congédia sans vouloir lui accorder l'escorte qu'elle lui demandait de la part de Dieu.

Le temps fuyait avec rapidité, Jeanne se consumait en larmes et en prières (1), *et ne pouvait plus durer* devant tant de délais. " Il faut que j'aie trouvé le roi, disait-elle sans cesse, car mon Seigneur le veut ainsi. Il faut que je sois auprès du roi avant " la mi-carême ; j'irai, j'irai, ajoutait-elle, avec un juvénile " enthousiasme, *fallût-il pour cela user mes pieds jusqu'à mes genoux.* " — Mais qui vous envoie, chère enfant, lui demanda un jour Jean de Metz, preux chevalier qui était entré par hasard chez la veuve où Jeanne demeurait à Vaucouleurs. — C'est mon Seigneur. — Quel est votre Seigneur ? — C'est le Roi du Ciel.

Alors le gentilhomme mit sa main dans les siennes, et jura que Dieu aidant, il la mènerait jusqu'au roi. Mais Jeanne, lui dit-il, quand voulez-vous y aller ? *Plutôt aujourd'hui que demain, plutôt demain qu'après,* répondit Jeanne. Le noble chevalier se montra fidèle à son serment, et quand Baudricourt se décida à laisser partir la jeune inspirée, il fit partie de l'escorte qui devait l'accompagner dans son long et périlleux voyage (2).

### LE DÉPART.

Le dimanche 13 février 1429, une foule compacte se pressait sur la place de Vaucouleurs pour assister au départ d'une petite

(1) On voit encore la *crypte* dans laquelle Jeanne passait en oraison de longues heures chaque jour. — L'église supérieure, où elle assistait à la messe et faisait la sainte communion, a été détruite.

(2) Jean d'Arc, le troisième des frères de Jeanne, en était aussi, ses parents ayant à la fin permis à leur sainte enfant d'affronter les hasards de la guerre pour suivre l'inspiration du ciel.

troupe de cavaliers tous bien équipés, bien armés, au milieu desquels se trouvait Jeanne qui, sur l'ordre de ses *voix*, avait changé sa robe de bergère contre l'armure du guerrier. " Ne partez pas, ne partez pas, les routes ne sont pas sûres, le pays est sillonné en tous sens par des bandes ennemies ! " — " Je ne les crains pas, répondait Jeanne ; si le Bourguignon et l'Anglais me barrent le chemin, j'ai pour moi mon Dieu qui m'ouvrira un passage jusqu'à monseigneur le Dauphin ; c'est pour cela que je suis née. "

En ce moment eut lieu une scène bien attendrissante : les mères tendaient à Jeanne leurs nouveau-nés, afin qu'elle les bénit en les embrassant, pour qu'ils deviennent un jour sages et purs comme elle.

Enfin le signal est donné ; Jeanne s'élança au galop de son cheval hors de l'enceinte qui l'a si longtemps retenue captive.

Il lui fallait une grande foi au cœur, à cette jeune fille de 17 ans, pour entreprendre un si long et si périlleux voyage avec une faible escorte dont une partie la traitait de visionnaire et simulait de fausses attaques pour éprouver son courage.—Mais elle de leur dire avec calme :—" En mon Dieu ne fuyez pas, il ne vous sera fait aucun mal.—Croyez-vous ce que vous dites ? lui demandait-on en jetant sur elle des regards investigateurs.—Tout m'est commandé par mes frères du paradis, " répondait Jeanne avec simplicité... *Ses frères du paradis !* Délicieuse expression qui montre à l'insu de la naïve enfant qu'elle était réellement la *SŒUR DES ANGES*. La seule préoccupation de Jeanne, quand le matin on arrivait dans quelque village, était d'assister au Saint Sacrifice.—" Si nous pouvions entendre la messe, *que ce serait bien* " disait-elle, et lorsque par une timide prudence on l'empêchait de réaliser le vœu de sa piété, elle se taisait ; mais en passant devant la maison du Seigneur, elle se signalait dévotement, et ses yeux voilés de larmes se tournaient avec amour vers le saint lieu.

Jeanne exerça bientôt sur tous ceux qui d'abord avaient douté de sa mission, l'irrésistible empire de la vertu. En la voyant si *dure à la fatigue et si douce à la peine* ; en écoutant ses paroles inspirées, ils crurent en elle ; et même, la regardant comme une sainte, ils s'unissaient à sa prière et obéissaient à sa voix.

Après onze jours de route la petite troupe atteignit Fierbois, ville de Touraine, où il y avait, en l'honneur de sainte Catherine, un pèlerinage très fréquenté. Jeanne, voulant se dédommager des privations du voyage, y entendit trois messes de suite.

#### JEANNE ET LE GENTIL DAUPHIN.

Elle envoya de là un message au roi Charles, qui se trouvait à Chinon pour le prévenir qu'elle avait fait 150 lieues de chemin afin d'arriver jusqu'à lui, et lui demander de la recevoir : car elle lui apportait de bonnes nouvelles.—*De bonnes nouvelles* étaient choses tellement inconnues de ce prince, qu'il s'émut à la pensée d'en recevoir. Il assembla son conseil, et il fut longuement agité si le roi devait accéder ou non aux désirs de l'intrépide voyageuse,

On fit comparaître les deux gentilshommes qui l'avaient accompagnée : " C'est une sainte, dirent-ils au monarque, un ange venu du Ciel pour délivrer la patrie en péril ; croyez-en sa parole. " Deux jours, deux mortels jours pour la juste impatience de la pauvre Jeanne, se passèrent en pourparlers, en doutes, en consultations ; enfin, le troisième, elle reçut l'ordre de se présenter devant Charles VII.

Paraissez, ô jeune fille, au milieu de cette cour, brillante encore malgré les malheurs de son roi. Paraissez comme Cyrus, avec votre force *invincible* ; comme Judith avec votre céleste beauté et votre incomparable modestie. Qu'à votre aspect le sourire malin des courtisans expire sur leurs lèvres entr'ouvertes, et qu'à la vue de tant de simplicité et de noblesse, de tant d'aisance et de grandeur, le silence de l'admiration prenne la place d'une railleuse incrédulité !

Jeanne, éclairée d'une lumière surnaturelle, va droit au Roi qui se tient à l'écart sans porter aucune marque de rang suprême ; elle embrasse ses genoux et lui dit de sa voix claire et mélodieuse " Dieu vous donne bonne vie, gentil Sire.—Je ne suis point le Roi, répond Charles.—C'est vous qui l'êtes et non un autre, dit encore Jeanne sans se déconcerter.—Mais quel est votre nom ? lui demande le monarque étonné.—Je m'appelle Jeanne la pucelle (1) et par moi le roi du Ciel vous avertit que vous serez sacré et couronné en la ville de Reims, et serez lieutenant du Roi du Ciel qui est roi de France. " L'entretien se poursuivit longuement à voix basse, puis Jeanne d'un ton saintement prophétique prononça ces paroles solennelles qui répondaient au doute mystérieux et cruel que Charles avait eu sur la légitimité de sa naissance : " Je te le dis, de la part de MESSIRE, que tu es vrai héritier de France et fils de Roi. " Elle lui parla ensuite de la prière mentale qu'il avait faite à ce sujet dans le secret de son cœur et dont nul au monde n'avait eu connaissance. Tel était le beau signe que ses *Saintes* lui avaient dit qu'elle donnerait au Dauphin pour sanctionner la vérité de ses promesses.

#### JEANNE DEVANT L'UNIVERSITÉ DE POITIERS.

Charles était convaincu et, néanmoins, non content de soumettre l'envoyée de Dieu à l'examen de plusieurs évêques qui portèrent tous sur elle un jugement favorable, il la fit conduire à Poitiers, où se trouvaient le parlement et l'Université, afin d'y subir de nouveaux interrogatoires sur le caractère de la mission qu'elle disait avoir reçue du Seigneur.

" Je sais que j'aurai bien à faire, dit Jeanne en apprenant cette décision, mais *Messire* m'aidera, allons de par Dieu. "

Oh ! oui, elle eut bien à faire la simple bergerette pour soutenir pendant trois semaines le feu roulant des arguties, des questions, des investigations de cette armée de docteurs. Mais aussi l'aide

(1) Ce mot, qui est synonyme de celui de vierge, était en usage du temps de Jeanne d'Arc.

du Ciel ne lui fit pas défaut, et par ses réponses étincelantes de foi et de génie, elle confondit tous ces théologiens ; elle fit plus encore, elle les persuada.

“ Je ne sais ni *A* ni *B*, leur dit un jour la sublime ignorante, mais je viens de la part du Roi des Cieux pour délivrer Orléans et mener le Roi à Reims pour qu'il y soit sacré !—Mais si Dieu veut sauver la France, objecta un de ces savants, comme vous l'assurez, il n'a pas besoin d'armée ?—En mon Dieu, répondit Jeanne, avec un saint enthousiasme, les hommes d'armes batailleront, mais c'est Dieu qui donnera la victoire.—Mais vous avancez des choses qu'on n'a jamais lues nulle part.—C'est qu'il y a dans les livres de MESSIRE des choses que nul clerc n'a jamais lues, quelque parfait qu'il soit en cléricature. ”

Il lui était donné d'y lire à la sainte enfant dans ce livre divin, et c'est ce que les *sages* et les *savants* ne pouvaient comprendre.

“ Mais quels sont les signes que vous donnez de votre mission, ajouta un autre ?—Je ne suis pas venue à Poitiers pour faire des signes, reprend Jeanne d'un ton assuré, mais menez-moi à Orléans et je vous montrerai *les signes pourquoi je suis envoyée*. ”

Les docteurs étaient vaincus. Ils le reconnurent avec sincérité, et déclarèrent au Roi qu'il devait accepter le secours de la Pucelle. D'un autre côté la reine de Sicile et les dames, aux soins desquelles Jeanne avait été confiée, édifiées de sa vie si pieuse et si pure, affirmaient “ qu'elles n'avaient trouvé en elle qu'humilité, virginité, dévotion, honnêteté, *simplesse*. ” Dès lors Charles VII n'hésita plus. Il lui donna le titre de chef d'armée, lui fournit une armure complète, et lui composa une maison qui la mit à même de le porter dignement.

#### L'ÉTENDARD DE JEANNE.

Jeanne se fit faire une bannière blanche parsemée de fleurs de lis, avec l'image du Sauveur assis sur les nuées, portant le globe du monde dans la main, et portant cette inscription : JÉSUS MARIE ! Elle prit pour épée celle à *cinq croix* que l'on trouva, d'après l'indication des *Saintes* de Jeanne, au-dessous du sol, derrière l'autel de Fierbois ; Epée victorieuse “ qu'elle aima cependant *quarante fois moins que la bannière* ”, qui ne versa jamais le sang, et qu'elle devait briser un jour au service de la pudeur (1). Un étendard représentant le Sauveur crucifié, et une sorte de panonceau sur lequel était peint l'Archange Gabriel offrant un lis à la Vierge Marie (on le voit, les lis se retrouvent à chaque instant sur ce sentier virginal), furent confiés à des religieux qui formaient dans l'armée de la sainte guerrière un bataillon sacré ! c'étaient les *Moïscs* de la prière ; les *Josucis*, commandés par la *Débora* chrétienne, devaient attaquer l'ennemi, et affronter les périls du combat.

(1) Ngr Gillis, Panég. de Jeanne d'Arc.

(Suite).

## DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de  
prier pour les morts, afin qu'ils soient  
délivrés de leurs péchés.

ix Mach. XII, 46

### PRIONS POUR NOS MORTS :

Rév. Octave Lépine, prêtre, diocèse des Trois-Rivières. — Michel La-  
pointe. — F.-X. Delisle — Joseph Desaulniers. — Antoine Belisle. — Léocadie  
Foisie, ép. Beauvoilé. — Charles Gougeon. — L. R. Walsh. — Jo. Morissey. —  
Normidas Queneville. — Céline Loiseile. — Peter Quirk. — Arthur Côté. —  
Louise Bélanger, ép. Paré. — Marcelline Charest, ve Demers. — L. Valin,  
ve Paul Marchand. — Lapointe. — Mélanie Parent, ép. Boulé. — Marie Pepin,  
ve Pigeon. — Odile Lenoir, ve Durocher. — Jne Cadieux, ép, F.-X. Forget,  
dit Dépatie.

### DE PROFUNDIS.

## REMÈDE DU DR SEY, DE PARIS

**R**est sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements  
des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonc-  
tions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie  
au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de  
sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élé-  
vées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du **REMÈDE**  
**DU DR SEY.**

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le **REMÈDE DU DR SEY**, dont vous êtes l'agent  
unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser  
l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille  
surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme  
moi, elle verraient leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué L. J. LAUZON, Ptre.

Saint-Henri de Masconcho 10 octobre 1884.

M. Lachance. Ayant fait usage du **REMÈDE DU DR SEY** pour la dyspepsie je m'en suis très-  
bien trouvé.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,  
Montréal, 14 octobre 1884.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1,00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

# HUILES

## POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.  
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse, Montréal.

## BEAUCHAMP & BÉTOURNAY

SAISON D'ÉTÉ. Assortiment complet et varié d'étoffes à robes des plus jo-  
lies, et des meilleures fabriques. **CACHEMIRE**s en très grande variété.

REDUCTION EXTRAORDINAIRE, dans les prix.

SPÉCIALITÉS D'ÉTOFFES, pour les communautés religieuses et les  
pensionnats.

677 RUE SAINTE-CATHERINE MONTREAL,



**CLOCHES D'EGLISES**  
**THE JONES BELL FONDRY CO.**  
 TROY N.-Y., U.-S.  
**MEARS & STAINBANK**  
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

**H. & J. RUSSEL**  
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.  
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,  
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN EER.

ÉTABLI EN 1859

**HENRY R. GRAY**

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec  
 soin. Première qualité de drogue et matières  
 chimiques.

**JOS. CHS. VAILLANCOURT**

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois  
 et en peinture,

**A BAS PRIX**

**AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.**

**ARTHUR SIMARD**

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

**MOULURES POUR CADRES.**

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-  
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

**ENGADREMENT DE CHEMINS DE CROIX**

— ET —

**DECORATIONS POUR EGLISES**

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal P. Q.



**ATELIER**  
 DE  
 Vitraux coloriés  
 de Montréal

**CASTLE & FILS**

40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES  
 pour

CHASSIS D'EGLISE.

Plombés,  
 Coloriés.

**ORNEMENTATION**

Emblèmes  
 Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS  
 AVEC UN ART EXTREME.

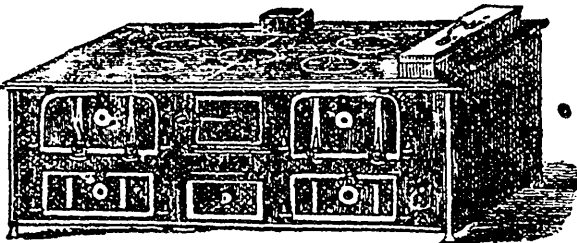
Dessins, prix et quan-  
 tités fournis gratis.

En écrivant, veuillez  
 mentionner

La Semaine Religieuse.

**POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.**

• LES  
MEILLEURS  
SUR LE  
MARCHÉ  
Adoptés



et approu-  
vée par  
un grand  
nombre de  
• Pen- ion-  
nats, de  
Couvents,  
d'Hospit-  
ces et  
d'Hôtels.

**F. FROIDEVAUX**

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

• **OUVRAGE GARANTI** •

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

**PENTURES** A RESSORT DE GEER  
employées dans plus de trente  
églises et dans un plus grand  
nombre d'édifices publics, les  
se les durables.

Aussi BOURRELETS en CAOUTCHUC pour garantir du fr il par les Portes et Fenêtres  
Chez

**L. J. A. SURVEYER,**

1588 RUE NOTRE-DAME.

**GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE**

DUPUIS, BRIEN, COUPLÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

**HAUTES NOUVEAUTÉS**

(Ancienne maison PILON & CIE.)

**647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.**

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie  
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour  
les sculptures, etc. Service prompt

**HURTEAU & FRERE,**

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

**RECOMPENSE !** DE \$10 a \$50,  
à toute personne qui nous in-  
formera de quelque vacance

d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de  
pense. Adresser un timbre pour circulaire à

**L'AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,**  
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

# ORGUES--HARMONIUMS · DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

## COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue; gagnants pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, e. PUISSANCE et en SUAVITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

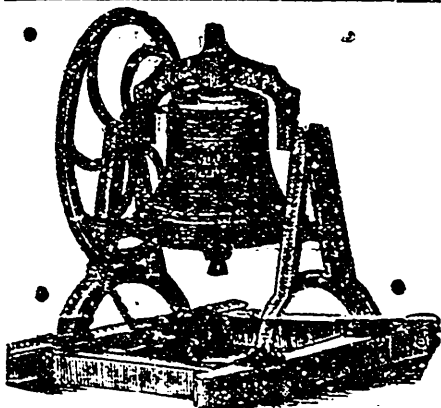
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasin, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA  
Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

### L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



## FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET  
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des  
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les  
meilleurs systèmes.

E. CHANTÉLOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

## W BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et  
à chauffage. --- Ouvrages en métal de toutes  
sortes. --- Commandes reçues pour  
Eglises et maisons d'éducation. --- Exécution  
prompte et bonne.

No 18 RUE CLAUDE, ONTREAL.

## UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER

LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

### J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468½ Rue LAGAUCHETIERE, 468½

SUCURSALLE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTRÉAL.

